



Aménagements mobilier à titre indicatif

Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'éxécution.

Les soffites et faux plafonds sont dessinés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.



S.C.C.V FRANCOIS PREMIER
5 Ruelle RONCEREAU,
Res. MARC AURELE - BAT A - APT 16
97400 SAINT-DENIS



## Résidence FRANÇOIS PREMIER

45, rue Mazagran - 97400 Saint Denis



## PLAN DE REPERAGE

R+4



Rue Mazagran

Logement 21 (T3)

	K 14	Logerne	emem zi (13)	
	Salon / Cuisine / Entrée		32,40 m²	
	Salle d'eau		4,10 m <sup>2</sup>	
	WC		1,10 m <sup>2</sup>	
	Dégagement		3,40 m²	
	Chambre n°01		12,40 m²	
	Chambre n°02		10,40 m²	
	Surface inte	érieure	63,80 m²	
	Varangue Surface int. + Varangue		13,00 m² <b>76,80 m²</b>	
	SURFACE TOTALE		76,80 m²	

Edité Mars 2024